

AFFAIRES

LA
PRESSE

Mine du Lac Bloom

Primes gonflées et prêts aux patrons malgré des cibles ratées



PHOTO ARCHIVES, FOURNIE PAR CLIFFS NATURAL RESOURCES

Champion Iron Limited est propriétaire de l'immense complexe minier du Lac Bloom, près de Fermont

Le propriétaire de l'immense complexe minier du Lac Bloom, près de Fermont, gonfle les primes de ses patrons même s'ils ratent leurs

cibles financières, de quoi déplaire aux actionnaires, parmi lesquels on retrouve l'État québécois. Champion Iron Limited a aussi prêté près de 9 millions à son président exécutif, une coquette somme, selon un spécialiste de la gouvernance.

Publié à 0h44 | Mis à jour à 5h00



JULIEN ARSENAULT
LA PRESSE



À cela s'ajoute le versement d'une indemnité de départ de 3 millions à son ex-directrice financière et d'une prime ponctuelle de 750 000 \$ à son grand patron David Cataford en raison d'une « performance » qualifiée de « remarquable » l'an dernier, où les profits nets ont chuté de 62 %, à 200 millions.

Ces détails figurent dans la circulaire de sollicitation envoyée par Champion à ses actionnaires en vue de son assemblée annuelle du 30 août prochain. L'entreprise est la société mère de Minerai de fer Québec (MFQ), l'exploitant de la mine de fer située sur la Côte-Nord, où travaillent plus de 1000 personnes. Elle a été soutenue financièrement par Québec – son deuxième actionnaire en importance – et le Fonds de solidarité FTQ.

« Il y a des failles importantes en matière de transparence », souligne François Dauphin, directeur de l'Institut sur la gouvernance d'organisations publiques et privées (IGOPP). « C'est un beau cas. Nous ne sommes pas dans le bon chemin. On se fixe des objectifs, en début d'année, on ne les atteint pas, mais on révisé par la suite. Pourquoi fixe-t-on des objectifs ? »

Un avertissement

Champion a déjà reçu une tape sur les doigts l'an dernier. Sa politique de rémunération n'avait récolté que 75,4 % auprès de ses actionnaires, un résultat jugé « très faible » dans le milieu, souligne M. Dauphin, qui anticipe un autre « message » cette année. Au moment

d'écrire ces lignes, le gouvernement Legault n'avait pas commenté les pratiques de rémunération chez Champion.

Ensemble, les principaux patrons de la société mère de MFQ ont eu droit à un traitement – qui tient compte des primes et autres avantages – de 12,8 millions pour l'exercice terminé le 31 mars dernier. C'est moins que les 16 millions de l'année précédente. L'équipe de dirigeants n'a pas été capable d'atteindre ses objectifs en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation ajusté, aux liquidités, à la production pour la phase 1 du complexe et au coût de production par tonne.

La rémunération des patrons de Champion

En dollars canadiens

Nom et fonction	Salaire de base	Prime annuelle	Autres	Paye totale
David Cataford, chef de la direction	936 000	1 335 000	2 231 630	4 502 630
Donald Tremblay, finances	288 750	236 250	648 274	1 173 274
Alexandre Belleau, exploitation	540 000	243 000	754 225	1 537 225
Steve Boucratie, affaires juridiques	500 000	200 000	682 659	1 382 659
Michael Marcotte, développement	400 000	140 000	539 023	1 079 023
Natacha Garoute, finances (départ)*	90 385	0	3 038 950	3 129 335

*M^{me} Garoute a bénéficié d'une indemnité de départ de 3 millions

Source : Champion Iron Limited



Cela n'a pas empêché le conseil d'administration de faire usage de son « pouvoir discrétionnaire » afin d'être plus généreux. Il a décidé que le multiplicateur du salaire de base pour déterminer la prime annuelle passerait de 33,5 % à 50 % en raison de « conditions macroéconomiques difficiles », de l'« environnement inflationniste » et des « vents contraires importants auxquels l'industrie du minerai de fer a été confrontée ».

À titre d'exemple, le chef de la direction, David Cataford, a notamment vu sa prime atteindre 585 000 \$. Ce changement décrété par le conseil lui a permis d'obtenir 193 000 \$ de plus.

La cheffe des affaires publiques de MFQ, Noémie Prigent-Charlebois, a ajouté, par courriel, que d'autres « accomplissements », comme la « finalisation » de la phase 2 du complexe, l'avancement du projet de « réduction directe pour le bouletage » et l'étude de faisabilité du projet « Kami » se sont ajoutés aux indicateurs existants.

« Comme les barèmes utilisés en début d'année pour calculer la bonification ne tenaient pas compte de ces éléments [...], le conseil a révisé son pourcentage à la hausse », a-t-elle écrit.

Prêts à des patrons

On apprend également qu'une « société contrôlée » par le président exécutif du conseil, Michael O'Keefe, s'est fait prêter 8,9 millions par l'entreprise le 21 juin dernier. Ce prêt, dont le taux d'intérêt est de 6,1 %, vient à échéance le 31 décembre. Le nom de l'entreprise contrôlée par l'homme d'affaires n'est pas précisé dans la circulaire. Il n'est pas indiqué pourquoi l'entreprise prête à son président exécutif, qui a offert « certains actifs » non précisés en garantie.

« Ça aurait été pertinent qu'on nous explique le processus décisionnel derrière cette décision », affirme le directeur de l'IGOPP, qui estime que la somme prêtée est élevée.

« À tout le moins, on pourrait assurer aux investisseurs que tout est conforme et qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts avec la compagnie dirigée par M. O'Keefe qui bénéficiera du prêt. »

— François Dauphin, directeur de l'Institut sur la gouvernance d'organisations publiques et privées

MFQ affirme que le prêt a été « validé par une firme externe », une information qui ne figure pas dans la circulaire.

M. O'Keefe détient 45 millions d'actions de Champion, ce qui fait de lui le plus important actionnaire avec une participation d'environ 8,7 %, selon Refinitiv. Ces titres valaient 217 millions, lundi, à la fermeture de la Bourse de Toronto, où le titre de la société a clôturé à 4,82 \$.

Ce n'est pas la première fois que la société minière prête à ses hauts dirigeants. En septembre 2018, M. Cataford avait obtenu un prêt de 500 000 \$ sans intérêt échelonné sur cinq ans. La somme est garantie par une hypothèque sur un bien immobilier. Le remboursement est prévu dans les « prochaines semaines », selon M^{me} Prigent-Charlebois.

La mine du Lac Bloom attend toujours l'autorisation du gouvernement Trudeau pour agrandir le parc à résidus miniers – du sable et de la silice –, ce qui se traduirait par la destruction de lacs. Selon MFQ, cela est nécessaire pour prolonger la durée de vie du projet alors que sa deuxième phase est en marche. Québec avait donné son feu vert l'an dernier malgré un avis défavorable du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

CHAMPION IRON LIMITED EN BREF

Siège social : Australie

Chef de la direction : David Cataford

Valeur boursière : 2,5 milliards

Projets : au Québec et en Nouvelle-Zélande

EN SAVOIR PLUS

▪ **8,4 %**

Participation d'Investissement Québec dans Champion. Le bras financier de l'État québécois est le deuxième actionnaire en importance.

REFINITIV

75 millions

Somme prêtée à la mine du Lac Bloom par le Fonds de solidarité FTQ en 2021

© La Presse Inc. Tous droits réservés.



Ensemble, on fait vivre l'info

Les dons de nos lecteurs nous permettent d'offrir gratuitement une information de qualité accessible à tous. Vous aussi, soutenez notre mission.

Je fais un don